

Abonnements Nord et Départements limitrophes... 3 mois 5 fr. 6 mois 10 fr. 1 an 18 fr.

Abonnements Autres Départements... 3 mois 4 fr. 50 6 mois 8 fr. 1 an 15 fr.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ

Les Annonces et Réclamations sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Samedi 1er Mars 1913

Défendons-nous !

Il est aussi urgent pour le pays républicain de se défendre contre les ennemis de l'intérieur... Le Parlement va être saisi, presque au même temps, de propositions de loi pour la Défense nationale...

Un prélocuteur vint dans la commune qui du haut de la chaire proclama : la guerre sainte... et déclara notamment que le seul moyen de vaincre à bout de l'école laïque est de la vider de ses élèves...

Les lâches, les misérables, n'ont pas, ce nous qui ont, au lieu de cette lettre féroce rayant les plus intimes douleurs au cœur des époux en deuil !

Vous cependant les moyens employés par les cléricaux pour détruire, en France, les écoles laïques de France, et désespérer le vaillant corps enseignant.

TRIBUNE RADICALE

Le service de 3 ans retour en arrière

L'annonce de l'augmentation des effectifs de l'armée allemande a excité la fibre patriotique de notre pays. On s'est demandé à notre arrivée était suffisant pour résister au premier choc des hordes koutouzes.

Certes, nous ne devons rien négliger pour avoir une France forte, capable de faire respecter ses droits et son indépendance. Mais il ne faut pas cependant céder sans réflexion au premier entraînement.

La presse réactionnaire avec un ensemble dont il faut se méfier serait heureuse de montrer au pays le désaveu que lui infligerait à lui-même le service militaire en déclarant qu'il s'est trompé en infligeant dans ce pays le service militaire de deux ans. De là à dire que les républicains sont des imprévoyants, des gens qui conduisent par surenchères électoraux la nation à la défaite, il n'y a qu'un pas.

Mais y a-t-il lieu de s'arrêter comme devant un oracle à l'opinion de ces gens de métier ? D'autres, non moins compétents, le général Percin, le général Dalstein ne déclarent-ils pas que le service de 2 ans suffit à la défense nationale, à la condition qu'on sache s'en servir. Examinons froidement la situation. Lorsqu'un Sénat s'est demandé à M. Loubet — qui fut élu contre moi à une voix de majorité — la Commission de l'armée — et qui s'était déclaré partisan de la loi de 3 ans pour l'artillerie et la cavalerie tout au moins, comment il ferait la sélection, il m'a répondu : par le tirage au sort. Faire des cavaliers par tirage au sort, c'est déjà originaire de l'usage au sort, c'est déjà originaire, mais édicter le service de 3 ans pour tout, mais seulement des conscrits c'est une autre originalité qui ne me semble pas de nature à être facilement acceptée par un pays évide d'égalité.

avoir près de vos frontières de l'Est des troupes en nombre suffisant pour résister au premier choc des armées allemandes par un autre moyen ? Que vous servira le service de 3 ans si vous maintenez vos effectifs de l'armée active dans l'Ouest, le Sud-Ouest ou le Midi de la France ? On peut donc par une nouvelle organisation des troupes de couverture remédier à notre actuelle insuffisance militaire.

Quant à équilibrer nos effectifs totaux, réserve et territoriale comprises, avec ceux de l'Allemagne, c'est impossible, parce que l'Allemagne compte 65 millions d'habitants tandis que la France n'en compte que 40 millions.

Mais si nos effectifs sont insuffisants, ne pouvons-nous pas les augmenter en les prêtant ailleurs que dans notre pays ? La Russie a trop d'hommes. Elle ne peut tous les équiper. S'il est vrai que nous ayons avec elle une alliance offensive et défensive certaine, fournissons-lui le matériel de guerre et l'équipement, elle nous donnera des soldats. Ils seront à la frontière Est, de l'Allemagne au lieu d'être à sa frontière Ouest. Qu'importe.

Le pays comprend sans peine qu'il importe que nous ne soyons pas exposés à être écrasés au début d'une guerre avec l'empire allemand. Il comprendra tant qu'il s'agira de donner de l'argent pour perfectionner le matériel, construire des forts, installer des camps d'instruction, acheter des fusils et des approvisionnements, fonder des obus en acier et une artillerie lourde, mais s'il est prêt à de nouveaux sacrifices pour protéger le sol national contre l'agression étrangère, il se résignera moins facilement à revenir au service de 3 ans. Le maintien pendant une année de plus sous les drapeaux des jeunes soldats n'aurait pas seulement pour effet de revenir sur une réforme qui on a donné comme une des conquêtes de la République, causer un tort considérable à la main d'œuvre agricole, au commerce et à l'industrie, qui pendant un même temps il privait de milliers et de milliers de travailleurs, mais il constituerait encore une mesure antidémocratique.

Avant donc d'en revenir au service de 3 ans, qu'on complète notre outillage militaire, qu'on fasse rentrer dans le rang tous ceux qui sont à l'heure actuelle embrigadés dans des services étrangers à la préparation à la guerre (secrétaires d'Etat-Major, secrétaires de recrutement, cavaliers de remonte, ingénieurs, etc.).

On peut dire maintenant, en ce qui concerne les dépenses militaires, que l'année 1889 à 1912 de 504 millions à 1048 millions de francs (augmentation de 207 %), celles de la France n'augmentaient que de 780 millions à 1343 millions (augmentation de 70 %).

Dans tous les cas ce sont de ce nouveau état d'esprit impérialiste que s'élève la réactionnaire, c'est sensible dans le pacifisme flochiste, c'est sensible dans le pacifisme flochiste, c'est sensible dans le pacifisme flochiste, c'est sensible dans le pacifisme flochiste.

Ch. DEBIÈRE, Sénateur du Nord.

cher : je n'ai pas pour le moment à apprécier. Mais je suis obligé de nommer un expert qui ne rendra pas son oracle pour rien. Vous n'êtes pas sûr que non jugement vous sera favorable. Alors, pourquoi ne vous montriez-vous pas dès aujourd'hui plus raisonnable ? Acceptez cent cinquante francs et renoncez au papier timbré. Le papier timbré n'a jamais été avantageux que pour l'Etat, qui le vend.

Ainsi parlait l'inconnu ; et il conclut sous les plaudres ; et d'un air de satisfaction et de reconnaissance s'élevait dans l'antichambre du magistrat.

— Enfin, nous avons un juge ! Nous avons un juge qui s'attache à épargner aux justiciables des frais inutiles. Que les temps sont changés !

— Au moment, des agents de police envahirent le cabinet du magistrat, s'emparèrent de l'inconnu et l'emmènerent à l'imprimerie spéciale du Dépôt.

Le bon juge était un fou. Ça ne m'donne pas.

CHRONIQUE

Folie épiscopale

Non loin de l'église Saint-Sulpice, se trouve un grand magasin d'objets religieux, orfèvrerie, ornements sacerdotaux, tenu par M. Ançon, qui a succédé à son père ; c'est une vieille maison bien connue du clergé, une maison de confiance jouissant d'une réputation méritée.

Un après-midi, suivant son habitude, le patron se promenait de long en large dans le magasin en attendant les clients, quand un monsieur correctement mis, décoré d'un ordre étranger, entra.

— Je suis bien dans la maison Ançon ? demanda-t-il avec un fort accent italien.

— Oui, monsieur, je suis monsieur Ançon pour vous servir, répondit le négociant.

— Et vous êtes le fils de M. Ançon ? demanda-t-il.

— Non, monsieur, je suis monsieur Ançon pour vous servir, répondit le négociant.

— Et vous êtes le fils de M. Ançon ? demanda-t-il.

— Non, monsieur, je suis monsieur Ançon pour vous servir, répondit le négociant.

— Et vous êtes le fils de M. Ançon ? demanda-t-il.

Le commissaire de police du quartier était venu, il lui avança son véhicule.

— Un compte, garde-noble du pape comme moi, continuait le commerçant.

— Montez là-dessus, lui dit le commissaire en montrant le fiacre.

— Pourquoi faire ? Pour rattraper votre voiture.

— Inutile ! Il y a longtemps qu'il est loin.

Il se débattait, les agents l'envahirent malgré sa résistance et le jetèrent dans la voiture où ils prirent place à ses côtés.

Le commissaire donna au cocher l'adresse d'un médecin allemand.

— Oh me conduisez-vous ? demanda le négociant.

— Chez monseigneur, dit un agent.

— Quel monseigneur ? Est-ce que vous vous moquez de moi ?

Pendant ce temps, des voisins, témoins de la scène, s'empressèrent d'avertir Mme Ançon que son mari, pris d'un accès subit de folie, s'était mis à courir dans les rues en criant et qu'elle devait le faire arrêter.

Le négociant, toujours revêtu de la chasuble, de l'étole et coiffé de la mitre, arriva chez le docteur qui, prévenu par le commissaire, l'attendait.

— Où suis-je ? demanda Ançon aux agents.

— Vous êtes chez des amis, répondit le docteur, dans sa maison.

— Pour parler au Saint-Père.

— Est-ce que vous êtes fou ? Vous vous êtes donné le mot ?

Après le jugement de la bande tragique

Le cas de Dieudonné après la déclaration de Callemin. — Carouy s'est bien empoisonné avec du cyanure de potassium dont il était mystérieusement pourvu. — La situation de Gauzy. — Au pays de Simentof.

Paris, 28 février. — Dès hier, comme nous l'avons annoncé, Callemin, Soudy, Monier-Simentof et Dieudonné, ont été transférés en voiture cellulaire à la prison de la Santé. Ils étaient revêtus de la camisole de force et ont été installés dans des cellules spéciales.

Dieudonné dans la cellule 19 de la septième division, Soudy au numéro 1, Callemin au numéro 2, Monier au numéro 5, dans la onzième division, sont étroitement surveillés par quatre gardiens qui restent en faction devant leur cellule. Huit gardiens en outre, tiendront compagnie aux condamnés. De sorte que toutes les précautions sont prises.

Les déclarations de Callemin constituent-elles un cas de révision ?

Paris, 28 février. — Les déclarations de Callemin peuvent-elles constituer un cas de révision ?

La réponse est délicate. « La révision pourra être demandée, dit-on à l'article 443 du code d'instruction criminelle, lorsqu'après une condamnation, un fait viendra à se produire ou à se révéler, de nature à établir l'innocence du condamné ».

Les déclarations de Callemin sont-elles de nature à établir l'innocence de Dieudonné ?

On sait que l'article 443 n'autorise la révision que lorsque le fait de nature à établir l'innocence du condamné s'est produit après la condamnation. Or, quand Callemin a déclaré que Dieudonné n'avait pas participé à l'attentat de la rue Ordener, c'est en vertu de sa conscience, et non en vertu d'un fait qui viendrait à se produire ou à se révéler, de nature à établir l'innocence du condamné.

Le caractère général du verdict

Paris, 28 février. — Le caractère général du verdict rendu après 43 heures de délibération, après 456 votes, sortis avec 5,472 bulletins, c'est que ce sont les reconnaissances qui ont impressionné le jury d'ingénieurs, de médecins et de négociants, malgré les belles démonstrations des avocats sur la fragilité du témoignage humain.

Reinert mis en liberté rejoint sa famille

Paris, 28 février. — Reinert, après un séjour de onze mois dans les prisons de Paris, a été enfin rendu à la liberté, à quatre heures de l'après-midi, en même temps que les acquittés du procès.

Les impressions du défenseur de Gauzy

Paris, 28 février. — M. A. Berthon déclare qu'il a reçu, ce matin, de Gauzy, une lettre très peinte, très affligée, qui, en dehors des remerciements à son défenseur, exprime la désolation, vis-à-vis de sa famille. En voici d'ailleurs le texte exact : « Mon cher maître, venez le plus tôt possible, je souffre tellement ce matin ; je me sens si seul, je suis si désolé, si malheureux de n'être pas avec ceux que j'aime, que je me demande si je ne vais pas perdre la raison. De tout mon cœur, merci ! — GAUZY. »

ECHOS

LE COUP DE LA CHAÎNE

C'est le dernier mot de l'escroquerie : une invention d'une admirable psychologie qui fait que la victime est elle-même le complice de son crime.

UNE ÉPINGLE MALECONTEUSE

La scène se passe à l'Opéra Métropolitain de New-York. La salle est comble. On donne « La Tosca » et les applaudissements pleuvent dru pour saluer et le célèbre ténor Caruso et la non moins célèbre « prima donna » Geraldine Farrar.

L'ODEUR DE SAINTÈTE

Nous lisons : « D'après Georges Duranès, l'odeur de sainteté provient parfois d'urines et peut résulter du diabète lorsqu'elle est produite par métabolisme rétrograde et résulte de la formation d'un ester butyrique, la formule de cette odeur est C₁₇H₃₂O₂. »

Le divorce, dit un agent.